

Sainte-Thérèse, le 5 août 2021

**PAR COURRIEL :**

Objet : Demande d'accès aux documents concernant l'adresse 2253, route 117 à La Conception, lot  
4 463 807

---

Monsieur,

Nous donnons suite à votre demande d'accès, datée du 13 juillet dernier, concernant l'objet précité.

Vous trouverez ci-joint les documents visés par votre demande. Ce sont :

**Dossier 7610-15-01-01944**

1. Certificat d'autorisation du 9 novembre 2001, 2 pages
2. Rapport d'inspection du 25 juillet 2002, 3 pages

Vous noterez que dans certains documents, des renseignements ont été masqués en vertu des articles 53-54 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1).

Conformément à l'article 51 de la Loi sur l'accès aux documents des organismes publics et sur la protection des renseignements personnels (RLRQ, chapitre A-2.1), vous pouvez demander la révision de cette décision auprès de la Commission d'accès à l'information. Vous trouverez ci-joint une note explicative concernant l'exercice de ce recours ainsi qu'une copie des articles précités de la Loi.

Pour obtenir des renseignements supplémentaires, vous pouvez vous adresser à la soussignée, au numéro 450 433-2220, poste 225.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Original signé par

Elena Ciocoiu  
Répondante de la Loi sur  
l'accès aux documents

p.j. (7)

PAR MESSAGERIE

Saint-Eustache, le 9 novembre 2001

**CERTIFICAT D'AUTORISATION**  
(article 22)

---

Les Maisons de Billots Jacques Larivière inc.  
15, impasse des Billots  
Saint-Jovite (Québec)  
J0T 2H0

N/Réf. : 7610-15-01-01944 10  
200010663

**Objet :** Aménagement et exploitation d'un atelier de transformation du bois à ciel ouvert

---

Mesdames,  
Messieurs,

À la suite de votre demande de certificat d'autorisation, datée et reçue le 5 juillet 2001 et complétée le 5 novembre 2001, j'autorise conformément à l'article 22 de la Loi sur la qualité de l'environnement (L.R.Q., c. Q-2), le titulaire ci-dessus mentionné à réaliser le projet décrit ci-dessous :

Aménagement et exploitation d'un atelier de transformation du bois à ciel ouvert, sur le lot 25 A du cadastre officiel du Canton de Clyde, municipalité de La Conception, M.R.C Labelle

La demande de certificat d'autorisation et les documents suivants font partie intégrante du présent certificat d'autorisation :

- Formulaire de demande de certificat d'autorisation pour une usine de transformation du bois, daté du 5 juillet 2001, signé par monsieur Jacques Larivière, concernant des précisions techniques ;

## CERTIFICAT D'AUTORISATION

-2-

N/Réf.: P 7610-15-01-01944 10  
200010663

Le 9 novembre 2001

- Télécopie au ministère de l'Environnement, datée du 8 août 2001, signée par monsieur Jacques Larivière, concernant les études de bruit de Décibels consultants inc. ;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 2 octobre 2001, signée par monsieur Jacques Larivière, concernant le bâtiment de service ;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 21 octobre 2001, signée par monsieur Jacques Larivière, concernant des précisions techniques ;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 28 octobre 2001, signée par monsieur Jacques Larivière, concernant des précisions sur l'aménagement des lieux ;
- Lettre au ministère de l'Environnement, datée du 1<sup>er</sup> novembre 2001, signée par monsieur Jacques Larivière, concernant la seconde étude de bruit ;
- Rapport intitulé « Étude de bruit émis par les scies à chaîne à 250 mètres », daté de juillet 2001, signé par monsieur **art. 53-54**
- Rapport intitulé « Étude de bruit émis par les scies à chaîne à 270 mètres (version finale) », daté d'août 2001, signé par monsieur **art. 53-54**

En cas de divergence entre ces documents, l'information contenue au document le plus récent prévaudra.

Le projet devra être réalisé et exploité conformément à ces documents.

En outre, ce certificat d'autorisation ne dispense pas le titulaire d'obtenir toute autre autorisation requise par toute loi ou tout règlement le cas échéant.

Pour le ministre,



Marc Dubreuil  
Directeur régional des Laurentides

MD/DB/db



**RAPPORT D'INSPECTION**

N/RÉFÉRENCE : 7610-15-01-0194403

DATE DE RÉDACTION : 2002/07/26

**1. IDENTIFICATION**

. DATE D'INSPECTION : 2002/07/25  
. INSPECTEUR : Jean-Guy Gaulin  
. LIEU INSPECTÉ : **Les Maisons de Billots Jacques Larivière inc.** ADRESSE POSTALE (si différente) :  
2253, route 117, lot 25A 15, impasse des Billots  
La Conception, Qc Mont-Tremblant, Qc J0T 2H0  
TÉLÉPHONE : 53-54  
. NOM/FONCTION  
. PERSONNE(S) RENCONTRÉE(S): M. Jacques Larivière  
. PIÈCE(S) ANNEXÉE(S): PHOTO(S) CROQUIS PLAN(S) CARTE(S) RAPPORT(S)  
Nombre: ( ) (x) (x) ( ) ( )  
. BUTS : Vérifier la conformité au certificat d'autorisation.

**2. DESCRIPTION DE L'INSPECTION**

Je me rends au 2253 route 117 à La Conception lot 25A à la cie « Les Maisons de Billots Jacques Larivière inc » et je rencontre M. Jacques Larivière; j'inspecte les lieux en sa présence. Les dimensions et position de l'aire de coupe par rapport au plan d'implantation fourni sont conformes. L'emplacement du bâtiment de service, l'aire d'entreposage et d'écorçage des billots, l'aire d'accumulation des résidus d'écorces et de sciage et l'aire de fabrication et d'entreposage des produits finis correspondent au certificat. Un conteneur maritime renferme les matières dangereuses près du bâtiment. Un tas de résidus d'écorces est présent au fond du lot et selon les dires de M. Larivière, il sera éliminé conformément.

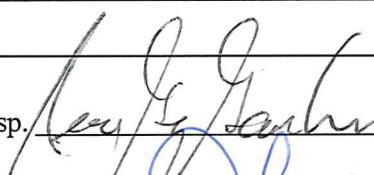
**3. CONCLUSION**

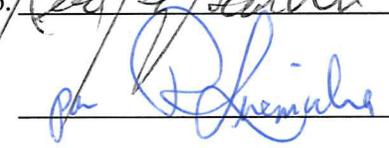
Selon mes constatations, il y a conformité au certificat d'autorisation.

**4. RECOMMANDATION**

Inspection au besoin.

**5. VÉRIFICATION**

- RÉDIGÉ PAR : Jean-Guy Gaulin, insp.  2002/07/26

- VÉRIFIÉ PAR: Richard Paquet, T.P.  2002/07/29

-COMMENTAIRES DU VÉRIFICATEUR :



AGt-4

Va-4

Ra-1

Ci-4

Ci-2

MAISON

AGf-4

Cf-1

Rd-1

Ra-2

Cv-1

Ra-4

Ra-3

RK

Va-5

AGf-5

Pointe à Barbeau

Barbeau

Camping de la Montagne d'Argon

Lac d'Argon

ENVIRONNEMENT ET FAUNE  
REÇU LE

05 OCT 2001

DIRECTION GÉNÉRALE  
DES LAURÉNTIDES

Va-6

Camping de la Montagne d'Argon

